



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lois de finances

Question écrite n° 112429

Texte de la question

Deux parlementaires viennent de rendre public un rapport relatif à la mise en oeuvre de la LOLF. Ils font plusieurs recommandations et préconisent notamment d'éviter toute confusion entre la certification des comptes de l'État, le conseil en matière comptable, l'audit des politiques publiques et le jugement des comptes des comptables. M. Bruno Bourg-Broc souhaite donc interroger M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État afin de connaître les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

Texte de la réponse

Dans leurs travaux sur la mise en oeuvre de la LOLF, M. Lambert, sénateur de l'Orne, et M. Migaud, député de l'Isère, soulignent les risques qui pourraient provenir d'une insuffisante distinction entre les fonctions de certification des comptes de l'État, le conseil en matière comptable, l'audit des politiques publiques et le jugement des comptes des comptables. Ces fonctions sont effectivement différentes ; il appartient aux pouvoirs publics, à l'issue d'un large débat, d'évaluer si ces différences fonctionnelles sont correctement traduites dans l'organisation actuelle résultant de la Constitution et de la loi organique.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112429

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12844

Réponse publiée le : 1er mai 2007, page 4088